ARRETE PORTANT DETACHEMENT

SUR L’EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Le Maire de …………………………………… ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors-cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l’intégration ;

Vu les décrets n°87-1101 et n°87-1102 du 30 décembre 1987 modifiés portant respectivement dispositions statutaires particulières et échelonnement indiciaire applicables à certains emplois administratifs de Direction des Communes et des Etablissements Publics Locaux Assimilés,

Vu la demande de détachement présentée par M ……………………………………………………. sollicitant son détachement sur l’emploi fonctionnel de directeur général des services à compter du ……………………………… et pour une durée de ……………………………………

Vu le tableau des effectifs ;

Vu la déclaration de création de l’emploi adressée au centre de gestion et enregistrée sous le n° ……………..

Vu la situation actuelle de M………………………………., …………………………… (préciser le grade d’origine) au …..ème échelon depuis le ……………. avec une ancienneté de ……………….

**ARRETE**

**Article 1er** : A compter du ……………………….., M ……………………………………………….., né(e) le ……………………… est détaché sur l’emploi fonctionnel de directeur général des services d’une commune de ……………………………………. pour une durée de ………………………………

**Article 2** : A compter de cette même date, M ………………………………………….. est classé au …… échelon de son emploi fonctionnel, IB ……….. avec une ancienneté conservée au ………………………..

**Article 3** : Le présent arrêté sera :

 - transmis au représentant de l’Etat,

 - notifié à l’agent,

 - transmis au comptable de la collectivité,

 - transmis au Président du Centre de Gestion.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

PUBLIE LE : Fait à ……………………….,

NOTIFIE A L’AGENT LE : Le …………………………..,

 *(date et signature)* Le Maire,